

Technique

Expertise scientifique collective sur les aspects sociologiques, culturels et ethnologiques de la présence du loup en France

Cette expertise a été commanditée par le Secrétariat d'État à la biodiversité au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), en complément de l'expertise biologique et écologique. Elle a été confiée à Richard Dumez, ethnoécologue au Muséum, qui a constitué et coordonné un groupe interdisciplinaire composé de cinq autres expert-e-s relevant de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales (anthropologie, ethnoécologie, géographie, philosophie, sociologie) : Isabelle Arpin, Nicolas Lescureux, Vanessa Manceron, Baptiste Morizot et Coralie Mounet. La commission a fonctionné avec l'appui de deux jeunes anthropologues, Marine Legrand et Alix Hubert.



Photo 13 : Richard DUMEZ, Maître de conférence au MNHN
Crédit photo : CNRS ©

La commission devait produire un état des lieux des connaissances sur les relations contemporaines entre humains et loups en France, analyser les positions et les représentations des acteurs concernés, mettre en perspective la situation française avec des exemples étrangers et formuler des pistes de recommandations.

Elle a travaillé dans des délais très contraints, de mi-décembre 2016 à fin mars 2017. Elle a effectué une revue de la littérature francophone et anglophone et onze auditions de personnes porteuses de différents points de vue et expériences sur les relations autour des loups en France.

Les membres de la commission se sont accordés sur la nécessité de replacer la situation actuelle et la démarche d'évaluation prospective engagée par le Secrétariat d'État à la biodiversité dans l'histoire longue

des relations entre les différents acteurs impliqués et avec les prédateurs. La commission a par ailleurs considéré que les conflits autour des loups ne pourront pas être entièrement résolus et que vivre ou faire avec les loups revient à accepter à long terme une situation compliquée, évolutive, sur laquelle il faut indéfiniment réfléchir, intervenir, engager des moyens, expérimenter. Il s'agit alors moins de chercher à éliminer définitivement les conflits qu'à les maintenir en deçà d'un seuil, variable selon les territoires, pour éviter de basculer dans des « guerres du loup ». Trois questions ont été particulièrement débattues au sein du groupe d'experts et par les auditionnés et ont été au cœur du travail de la commission :

- le statut et la légitimité à accorder aux différents types de connaissances et, en particulier, les conditions de prise en compte des savoirs des acteurs locaux sur les loups et leurs relations avec les espèces animales domestiques et sauvages et avec les humains ;
- l'existence, ou pas, d'une productivité sociale des conflits, concernant par exemple la production de connaissances et la possibilité de renégocier la position relative des acteurs
- troisièmement, la répartition de l'effort de recherche entre les différents sujets et les différentes approches et la nécessité, en particulier, de développer les recherches en éthologie sur les loups et les autres espèces impliquées.

Les résultats du rapport d'expertise sont présentés en quatre parties. La première revient sur cinq controverses importantes depuis le retour des prédateurs en France : l'origine de leur retour, leur nombre réel, leur nombre souhaitable, les tirs et l'impact des loups sur la biodiversité. Elle met en évidence l'existence de liens entre ces controverses, qui prennent le relais les unes des autres ou s'alimentent mutuellement, esquissant ainsi leur généalogie.

La deuxième partie identifie plusieurs caractéristiques des conflits autour des loups : ils permettent de rejouer des tensions entre pastoralisme et conservation de la nature qui leur sont antérieures ; ils prennent des tournures contrastées selon les différentes échelles auxquelles ils se déroulent ; ce sont des conflits de long terme, qui ouvrent des possibilités d'apprentissage collectif mais s'accompagnent de phénomènes d'exaspération et de découragement ; enfin, ils comportent une dimension symbolique forte. Cette deuxième partie s'intéresse également à la construction des savoirs, qu'elle envisage comme une dimension à part entière des conflits. Elle souligne la place qu'a prise

Technique

la construction d'une expertise scientifique robuste sur le nombre de loups présent sur le territoire national, dans un contexte d'instrumentalisation des chiffres par les différents groupes d'acteurs, tandis que d'autres sujets, comme le comportement des loups à l'égard des autres espèces animales et la protection des troupeaux contre la prédation ont bénéficié d'efforts plus limités.

La partie suivante concerne les modalités de dialogue pour atténuer les conflits avec et à propos des loups. Dans la lignée des travaux en sciences humaines et sociales qui reconnaissent aux animaux une forte capacité à agir et à intervenir dans les relations avec les humains, elle considère les loups et les autres espèces impliquées comme des acteurs des conflits. Elle

s'intéresse ensuite aux seuils de conflictualité et souligne l'intérêt d'aborder les conflits localement, d'explicitier les valeurs qui les sous-tendent et les désaccords entre acteurs, qui transparaissent notamment dans les termes utilisés pour désigner les relations avec les loups (coexistence, cohabitation, coadaptation, etc.).

Pour en savoir plus, consulter le rapport d'expertise, accessible avec le lien suivant :

http://patrinat.mnhn.fr/images/COMMUNICATION/SUPPORTS/AUTRES_RAPPORTS/ESCO_Loup_SHS_2017_Rapport_final.pdf

Au final, la Commission émet 31 pistes de recommandations non hiérarchisées, réparties en six grands ensembles :

- Réfléchir collectivement au devenir des territoires ruraux via l'organisation d'un débat de fond de l'échelle locale à l'échelle nationale sur le devenir des territoires ruraux en déprise (1 recommandation)
- Appréhender la pluralité des acteurs humains et non-humains, des contextes et des situations pour réfléchir à une gestion différenciée (selon les situations) et adaptative (qui tient compte du caractère dynamique et évolutif de ces situations), tout en veillant à maintenir un principe d'équité territoriale (3 recommandations)
- Acquérir et développer des savoirs et savoir-faire par l'observation et l'expérimentation (10 recommandations)
- Améliorer la transparence et la communication de l'information et des données (5 recommandations)
- Favoriser la médiation (5 recommandations)
- Favoriser l'anticipation de l'arrivée des loups sur les nouveaux fronts de colonisation (7 recommandations)



Photo 14 : Pastoralisme et territoires ruraux au coeur des recommandations
Crédit photo : ONCFS ©